



Poitiers, le 5 octobre 2020

Remise des instruments de musique aux écoles et sociétés de musique de la Vienne

En raison de la situation sanitaire, Notes en Scène, la 25^e cérémonie de remise des instruments de musique aux écoles et sociétés de musique de la Vienne qui devait se tenir le 16 octobre 2020, à la salle La Passerelle à Nouaillé-Maupertuis n'aura pas lieu. Cependant, la remise des instruments de musique est en cours dans les différentes écoles de musique concernées.

A quoi sert cette aide ?

La remise des instruments de musique aux écoles et sociétés de musique de la Vienne entre dans le cadre d'un partenariat engagé en 1996 entre le Département de la Vienne et la Caisse Régionale du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou.

Cette aide, destinée à renforcer la qualité de la pratique musicale amateur, consiste à soutenir financièrement les sociétés et écoles de musique afin de renouveler leur parc instrumental. Le Département et le Crédit Agricole prennent en charge 50% du coût de l'instrument, le reste est à la charge des structures musicales.

Un parc instrumental enrichi

Depuis 1996, le Conseil Départemental et le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou ont engagé 435 188 € pour cette opération qui a permis l'achat de 722 instruments (cuivres, bois, percussions, vents...).

Les structures bénéficiaires de cette aide sont localisées sur l'ensemble du département. Cette opération participe ainsi activement à une dynamique de territoire pour une pratique musicale de qualité et diversifiée.

A propos du Schéma départemental de développement des enseignements artistiques

La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales impose aux Départements d'adopter un schéma départemental de développement des enseignements artistiques.

Le 8 mars 2018, le Département a voté un nouveau Schéma départemental de développement des enseignements artistiques 2018-2021 qui permet d'apporter des aides aux écoles de musique, danse, théâtre et arts du cirque de la Vienne au titre du fonctionnement et des projets.

Le soutien à l'acquisition d'instruments de musique conduit en partenariat avec le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, est une action qui s'inscrit en cohérence avec les objectifs de soutien définis au sein de ce Schéma.

Liste des instruments remis en 2020

Union musicale de Bonnes - grosse caisse

Association musicale de Chasseneuil-du-Poitou - batterie avec cymbales

Ecole de musique municipale (Chasseneuil-du-Poitou) - amplificateur Basse

Ateliers-Harmonie La Châtelleraudaise - baryton 3 pistons (2), trompette

Harmonie du Pays Châtelleraudais - vibraphone, bar Chimes, lot de cymbales

Ecole de musique du Civraisien - piano numérique (2)

Ecole de musique intercommunale La Cendille (Civray) - piano numérique, paire d'enceintes amplifiées, amplificateur et baffle basse

Lyre Trimouillaise - euphonium

Conservatoire à rayonnement intercommunal (Lencloître) - violoncelle 3/4, flûte traversière 2 têtes, euphonium

Ecole de musique municipale (Loudun) - flûte alto, batterie

Ecole de musique intercommunale EMIM (Maisonneuve) - ensemble pour sonorisation mobile

Ecole de musique intercommunale Les vallées du Clain (Nouaillé-Maupertuis) - piano numérique, contrebasse 1/2

Ateliers musicaux Syrinx (Poitiers) - batterie avec housse

Quinçay Loisirs Musique - table de mixage, pédale de batterie

Ecole de musique de Saint-Benoit - piano numérique avec système d'amplification

Harmonie «Les Enfants de Saint-Julien l'Ars» - trombone tenor

Entente musicale Scorbé-Thuré - trompette, bugle

Ecole de musique Vienne et Moulière (Sèvres-Auxaumont) - ensemble de quatre instruments (deux contrebasses, un violoncelle, un violon) pour quatuor à corde d'enfants

Boite à musique (Valence-en-Poitou) - set de cymbales et de pieds, peau de caisse claire et atténuateurs d'harmoniques

Intervalles (Vivonne) - ensemble d'instruments pour l'éveil musical

Contacts

Presse Département de la Vienne :

Karine DUFOUR - kdufour@departement86.fr - 05 49 55 66 73 / 06 07 24 02 19

Presse Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou :

Alicia BOULAY - Alicia.boulay@ca-tourainepoitou.fr - 02 47 39 85 71